

Temps de lecture : 9 minutes

Julie Mandelbaum, Germain Filoche et Élise Boscherel

Professeur.e.s en lycée professionnel.

Tandis que les réformes de l'Éducation nationale suscitent de vives protestations, l'une d'entre elles est très peu évoquée alors que ses enjeux sont primordiaux. Présentée sans concertation en mars 2018 et effective dès la rentrée 2019, la réforme des lycées professionnels semble avoir pour principal leitmotiv la réalisation d'économies au détriment des élèves de ces lycées, pour la plupart issus de milieux populaires. Julie Mandelbaum, Germain Filoche et Élise Boscherel reviennent sur le contenu de cette réforme qui va considérablement affecter la qualité de la formation de ces lycéens, déjà pénalisés par la réforme de Parcoursup, comme leur possibilité de développer leur bagage culturel. Au lieu de venir renforcer les perspectives de précarité et de violence sociale, une réforme ambitieuse de l'enseignement professionnel devrait être guidée par les exigences de réussite et d'émancipation.

Grèves, blocages, manifestations, occupations, violences, répression. Mais que se passe-t-il dans les lycées français ? Depuis septembre 2018, le climat est explosif. C'est d'abord les enseignants qui se sont manifestés à plusieurs reprises dans la rue, dans les journaux, dans les rares réunions de consultation ou lors des élections professionnelles. Ce sont maintenant les lycéen.n.e.s qui prennent la relève de la mobilisation, qui la complètent, qui la poursuivent, qui la renforcent. Mais les raisons sont nombreuses. Si nombreuses que l'on a tendance à s'y perdre. Refus de Parcoursup, refus de la réforme du bac, refus de l'augmentation des frais d'inscriptions, refus des suppressions de postes. Voici les principaux points de cristallisation si

l'on écoute les médias traditionnels. Et vous, qui êtes curieux, qui avez soif d'exhaustivité, il ne vous a pas échappé qu'on évoque bien peu une réforme qui concerne pourtant un lycéen sur trois et qui revêt aussi un réel enjeu de société, nous parlons bien de la réforme de la voie professionnelle. Tout est fait comme s'il fallait la cacher, la dissimuler ou bien faire confiance à propos d'un sujet que peu de personnes maîtrisent. Car c'est vrai, on ne parle « que » des enfants d'ouvriers, de femmes de ménage, de petits employés. On parle des établissements scolaires qui n'accueilleront jamais les enfants des hauts fonctionnaires qui, pourtant, les réforment. On oublie qu'il s'agit d'une population qui a le droit, comme les autres, d'espérer en la République. Une population qui veut faire des études, réussir, vivre dignement. Une population qui composera une grande partie du salariat de demain.

Retour en arrière. En mars 2018, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer annonce une réforme d'ampleur de la voie professionnelle avec une communication hors pair : un dossier de presse. Pas de consultation, pas d'ordonnance, pas de projet de loi, pas de débat à l'Assemblée nationale, non, un dossier de presse. Avant d'aller en explorer les arcanes, expliquons d'abord ce qui est visé par la réforme.

Que sont les lycées professionnels ?

Les lycées professionnels proposent une formation après le collège pour un tiers des lycéens de France. Créés il y a plus de 30 ans, leur ambition était de répondre à l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat et donc de donner un diplôme national de qualité à tous les travailleurs du pays. L'idée est que le bac protège du chômage, permet l'obtention de qualifications, donne donc aux travailleurs un rapport de force face à l'employeur en termes de négociation de salaire et des conditions de travail. Ceci étant, les lycées professionnels ont souffert de leur image. Principalement construits dans les quartiers populaires, dans les cités de banlieues, ils n'ont jamais attiré d'autres élèves que ceux issus des classes populaires. Presque

aucune mixité n'existe dans ces établissements. On y retrouve donc des élèves en difficulté scolaire qui ont des problèmes de comportements voire parfois de l'agressivité vis-à-vis des représentants de l'institution. On y retrouve aussi des élèves qui étaient les oubliés de leur classe, ceux qui sont au fond, taiseux, qu'on oublie de faire progresser tellement ils sont discrets. Mais une constante existe parmi les élèves, l'envie de réussir leur vie. Il en faut parfois peu pour les faire renouer avec leur scolarité. Tout dépend évidemment de la qualité des formations et des débouchés de celles-ci.

Le lycée professionnel, c'est donc une bonne idée au départ, mais qui souffre des faiblesses de la société. Il est souvent la voie de relégation, cette cinquième roue du carrosse Éducation nationale dont personne ne veut. Il offre peu de perspectives professionnelles, car il n'est pas assez au cœur des préoccupations ministérielles ni même locales. Le lycée professionnel pourrait pourtant être un formidable levier pour une partie de la jeunesse qui est en manque d'espérance. C'est ce qu'affiche Blanquer comme objectif, mais exactement le contraire de ce que propose sa réforme.

Que propose Blanquer ?

Outre le fait que le Conseil Supérieur de l'Éducation s'est opposé à cette réforme et que cela n'interroge nullement le ministère, il convient de rappeler que la réforme s'appliquera à la rentrée 2019 sans qu'aucune concertation n'ait été organisée.

D'abord, cette réforme vise à favoriser l'apprentissage au détriment du lycée pro en créant des Unités de Formation en Apprentissage dans chaque lycée professionnel. L'apprentissage réduit drastiquement les heures de formation des élèves et ne leur permet pas de disposer de compétences et de connaissances solides et utiles à l'exercice d'un métier. En apprentissage, la scolarisation est conditionnée à un contrat avec un employeur. La réforme prévoit que durant tout le temps du lycée, les élèves peuvent choisir entre formation du lycée professionnel et

apprentissage. Dans la pratique, cela reviendra à un va-et-vient entre l'apprentissage et les cours, selon leur volonté/possibilité, ce qui demandera une forte adaptabilité de l'enseignant.e au cas par cas et une difficulté à réaliser des enseignements cohérents sur un an. De plus cela rendra plus difficile l'organisation de projets et de sorties. Or si l'école n'apporte pas un certain bagage culturel aux élèves pour être des citoyens à part entière, qui le fera ?

Ce projet supprime des heures d'enseignement ce qui revient à supprimer des connaissances et des compétences. Les élèves de bacs professionnels perdront ainsi 4 heures de cours par semaine ce qui annonce également des suppressions de postes pour les enseignants. D'après les calculs du syndicat Snuep-FSU, le lycée professionnel devra supporter une large part : 900 suppressions (sur 2600 pour les collèges et lycées). Par exemple, pour les élèves inscrits en bac pro, sur leurs trois années de formation, la perte est évaluée à 42 heures en français-histoire-géographie, 55 heures en maths-sciences, 77 heures en LV2 et 296 heures en matière professionnelle. Pour les élèves inscrits en CAP, sur leurs trois années de formation, la perte est évaluée à 118 heures en français-histoire-géographie, 117 heures en maths-sciences et 310 heures en matière professionnelle. Toutes les disciplines sont touchées par cette réduction d'heures qui seront en partie remplacées par de la co-intervention entre enseignant.e.s de matières générales et professionnelles. Mais aucune garantie n'est donnée aujourd'hui sur le contenu de ses heures. Dans la pratique, les heures déjà existantes reviennent souvent à corriger des CV et lettres de motivation. Cela n'apporte donc pas de plus-value suffisante pour remplacer les heures d'Histoire, d'Économie ou de Français.

Il est prévu une diminution de la taxe professionnelle qui finance en partie ces formations. Sans moyens, les lycées professionnels ne peuvent mettre en place des dispositifs innovants permettant aux jeunes de s'ouvrir sur le monde.

En outre, le ministre veut valoriser la voie professionnelle en réalisant une distinction entre

campus d'excellence et lycée professionnel. Cette dichotomie entraîne une rupture dans l'égal accès à des formations de qualités. Tous les campus doivent être d'excellence. Pourquoi seuls quelques élèves auraient-ils le droit à des conditions plus favorables pour effectuer leurs études ?

On se dirige également vers une diminution de la qualité du référentiel des matières professionnelles. La classe de seconde proposera de découvrir une large « *famille de métiers* ». La spécialisation n'interviendra qu'à partir de la première. En clair, ces élèves seront formés spécifiquement à leur futur métier en 2 ans, alors qu'avant 2009, les élèves se formaient en 4 ans (2 ans de BEP et 2 ans de bac pro). Jean-Michel Blanquer avait déjà enclenché ce processus en tant que directeur général de l'enseignement scolaire (Degesco) de 2009 à 2012. Dix ans plus tard, il achève son projet destructeur en tant que ministre.

En parallèle, il a mis en place, l'année dernière, le dispositif *ParcourSup* qui renforce la sélection et laisse sur le carreau une grande partie des bacheliers professionnels. La ministre de l'Enseignement supérieur a elle-même reconnu au début du mois de septembre que l'immense majorité des étudiants sans affectation à l'issue de la phase principale de *ParcourSup* provenait de la voie professionnelle.

Quel est l'avenir des lycéens de lycée pro ?

Pour bien comprendre les enjeux des réformes en cours, soyons concrets : un élève de lycée professionnel n'a aujourd'hui que peu d'espoir de construire son avenir selon ses envies et ses motivations. Tout lui sera imposé parce que ses compétences ne suffisent que rarement à progresser et à être embauché. Or, la réforme de la voie professionnelle supprimera les heures de cours et réduira donc ses compétences. *ParcourSup* l'empêchera de continuer ses études et son lycée sera peut-être jugé moins bon qu'un autre lycée dispensant la même formation : cet élève ne sera que difficilement « employable ». Une fois sans activité, rien d'autre qu'un avenir

« uberisé » où ni la sécurité sociale ni le droit du travail ne permette la protection et l'épanouissement. En un mot, c'est la précarité et la violence sociale qui guettent cet élève. Il le ressent dès à présent. Si rien n'est fait, dans un an, on essaiera de nouveau de trouver des solutions pour éteindre les incendies, on fera de grands discours sur la violence en milieu scolaire. Mais la première cause de cette violence, c'est de fermer des portes vers l'avenir à tant de jeunes.

La qualité des formations et la possibilité de poursuivre un projet professionnel et/ou des études après le bac sont ainsi gravement menacées par cette réforme. Les économies budgétaires qui la motivent se font, entre autres, sur le dos des élèves de lycées professionnels.

Quelles pistes de réforme de la voie professionnelle ?

L'importance d'une voie professionnelle de qualité dans notre pays est sans conteste. Réussite et émancipation doivent être les exigences d'un enseignement professionnel de qualité. Pour valoriser et transformer l'image du lycée professionnel, le gouvernement devrait faire l'inverse de ce qu'il préconise : renforcer les travaux en petits groupes, renforcer l'apprentissage par discipline y compris du français, renforcer les moyens donnés aux équipes pédagogiques, renforcer l'encadrement des élèves.

Une réforme est nécessaire, mais elle doit être élaborée de manière progressive et après concertation avec les premiers concernés : les équipes pédagogiques sur l'ensemble du territoire et les élèves.